

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

*Fonds de Solidarité et de Développement
des Initiatives Etudiantes*

Aide aux projets associatifs 2016/2017

NOM DE L'ASSOCIATION :

Site : Boulogne Calais Dunkerque Saint-Omer

Intitulé du projet :

Date du projet :

Nombre TOTAL de dossiers déposés par **l'Association** pour la commission :

Merci de déposer tous les projets de votre association en même temps, même si les porteurs sont différents.

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier : _____ Statuts RIB Récépissé de déclaration Enveloppe

Dossier recevable pour passage en commission n° ____ : du ___/___/____ oui non, motif : _____

Montant demandé :

Montant accordé par la Commission :

Courrier réponse envoyé le : _____

Réception justificatifs _____

Date de transmission du PV : _____

I – RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

Téléphone portable ou fixe :

E-mail (asso. ou président) :

Site internet :

Nom, prénom **et numéro étudiant** * du Président :

Nom, prénom **et numéro étudiant** * du Secrétaire :

Nom, prénom **et numéro étudiant** * du Trésorier :

Nombre de membres :

Montant de la cotisation :

Date de création :

L'association a-t-elle un lien avec une formation de l'ULCO : OUI NON

Si oui, avec quelle formation ?

Objet de l'association :

Exemples d'actions menées ou en projet :

Informations complémentaires concernant l'association (facultatif) :

J'autorise l'Université du Littoral Côte d'Opale à publier les données concernant l'association dans l'annuaire des associations et sur le site internet de l'ULCO (Cocher une seule case) :

OUI NON

* **ATTENTION:** Pour que le dossier FSDIE soit recevable il est indispensable que le président et au moins un des membres du bureau soient étudiants à l'ULCO. Les inscriptions seront vérifiées avant l'étude de votre demande.

III – LE FINANCEMENT
PRESENTATION DU BUDGET DE L'ACTION

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Origine des fonds	Montant
1. HORS VALORISATION : Inscrivez les dépenses et recettes (subventions, autofinancement,..) prévues			
	€	Montant demandé au F.S.D.I.E.	€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
<i>Sous-total hors valorisation</i>	€		€
	€	<i>Sous-total hors valorisation</i>	€

2. VALORISATION : chiffrer les avantages obtenus en nature (ex : mise à disposition de locaux ou matériels)			
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
<i>Sous-total valorisation</i>	€	<i>Sous-total valorisation</i>	€

TOTAL DEPENSES	€	TOTAL RECETTES	€
-----------------------	---	-----------------------	---

ATTENTION : le budget doit être équilibré : total dépenses = total recettes

Le CROUS peut vous aider à financer votre projet grâce au dispositif « Culture ActionS » (subventions CROUS), retrouver toutes les informations sur le site www.crous-lille.fr rubrique Culture.

Avez-vous fait ou envisagez-vous de faire une demande de subvention par le biais du CROUS ? OUI ou NON

☞ Si oui, merci d'intégrer cette subvention dans votre budget prévisionnel.

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

1 enveloppe libellée aux nom et adresse de l'association,

☞ Si votre association a son siège social dans un des bâtiments de l'ULCO, il est inutile de timbrer l'enveloppe.
Le courrier sera envoyé par le biais de la navette interne à l'ULCO dans l'enveloppe fournie.

Photocopie des statuts de l'association,

Photocopie du récépissé de déclaration de création de l'association en sous-préfecture,

R.I.B, R.I.P ou R.I.C.E. au nom de l'association.

Ces documents sont à fournir **une fois par année universitaire** lors de la première demande de subvention de votre association.

Nous vous invitons à bien prendre connaissance des critères d'attribution du FSDIE joints en annexe

Les dossiers incomplets ne seront pas analysés

Dossier à déposer ou à envoyer avant le

Vendredi 04 novembre 2016

(Pour un passage en 1^{ère} commission le lundi 05 décembre 2016)

Mardi 28 février 2017

(Pour un passage en 2^{ème} commission le lundi 20 mars 2017)

Vendredi 28 avril 2017

(Pour un passage en 3^{ème} commission le Jeudi 18 mai 2017)

(Année 2017/2018 : Retour le 10 novembre 2017, pour une commission le 4 décembre 2017)

au

**Bureau de la Vie Etudiante
ULCO – Services Centraux
1, place de l'Yser – BP 71022
59375 Dunkerque Cedex 1**

bve@univ-littoral.fr

Le porteur de projet recevra, par mail, une convocation pour présentation du projet devant les membres de la commission.

Pour plus d'informations, se référer à la notice jointe au dossier
ou contacter le Bureau de la Vie Etudiante

03.28.23.73.46

<http://bve.univ-littoral.fr/>